



Marc Jammet
Conseiller municipal communautaire

MANTES-LA-JOLIE

*Dire ce que l'on fait
et faire ce que l'on dit*

Numéro 32 – Février 2007

Lundi 12 février à 20h30

Conseil municipal de Mantes la Jolie

Il est public. L'entrée est donc libre et chaque Mantais peut y assister (*entrée « mariages » de l'Hôtel de Ville, côté parking élus*).

Pour me contacter

- Courrier : Marc Jammet, Maison Mandela, 9 rue Debeaumarché 78711 Mantes la Ville.
- Adrel : marc.jammet@wanadoo.fr
- Site Internet :
<http://perso.wanadoo.fr/marcjammet>

Pour me rencontrer :

- **Vendredi 9 février de 15h00 à 16h30** au marché du Val-Fourré (*devant La Poste*)
- **Samedi 10 février de 10h00 à 11h30** au marché du Centre Ville.
- Sur rendez-vous, les **mercredis** après-midi à l'Hôtel de Ville (*Secrétariat des élus: 01 34 78 80 48*)

Kamel Guezoul est décédé.

Nous nous connaissions depuis de nombreuses années et nos prises de position communes au sein du conseil municipal de Mantes la Jolie nous avaient rapprochés.

Ensemble, du mouvement contre la guerre en Irak à celui du Non au projet de constitution européenne en passant par l'élection cantonale de 2004 où Kamel avait eu le courage de s'affranchir des consignes de sa formation politique, nous avons tenté de faire entendre la voix de celles et de ceux que d'autres se refusent à écouter.

Je veux souligner également la confiance que nous nous accordions mutuellement alors que Kamel était lui-même frappé par les mêmes difficultés économiques que celles et ceux qu'il défendait.

Kamel était porteur de valeurs fortes, progressistes.

Les Mantaises et les Mantais perdent un défenseur sincère. Je perds un ami.

A sa femme, Naïma, à ses quatre enfants, à sa maman, à toute sa famille, à ses nombreux amis, je présente mes sincères condoléances.

Votez fort, ils sont sourds!

LE 12 janvier dernier, Marie-George Buffet est venue, à l'improviste, rencontrer les Mantaises et les Mantais sur le marché du Val-Fourré.

A cette occasion, un débat y a été organisé. Un journaliste local a écrit à ce sujet que "*des participants sélectionnés par Marc Jammet avaient pu y prendre la parole*". Je ne les ai pas sélectionnés, je leur ai donné la parole d'emblée comme je le leur avais promis. Ce n'est pas tout à fait la même chose.

Quels étaient ces participants? Une ex-locataire d'une cave rue Roosevelt, un salarié de RDC, une jeune femme du quartier des écrivains... En clair, celles et ceux que l'on n'écoute jamais.

Et il est tout à l'honneur de Marie-George Buffet, comme à son habitude, d'avoir délaissé "*les petites phrases*" pour écouter la vraie vie des gens et aborder les problèmes qu'ils souhaitaient évoquer.

C'est ainsi qu'elle a ensuite, en quelques minutes, donné à voir ses propositions pour le logement: **construction de 600.000 logements sociaux** en 5 ans pour répondre aux besoins, **pas de destruction sans reconstruction préalable, blocage des quittances de loyer** pour qu'elles ne dépassent plus 20% des revenus.

Tout le monde s'accorde pour reconnaître que l'élection présidentielle sera un moment important pour notre avenir.

Pourquoi, dans ces conditions, les médias refusent-ils de donner la parole à celles et ceux que l'on n'entend jamais? Pourquoi veulent-ils nous imposer à l'avance les deux candidats du 2^o tour?

Je crois que, comme pour le NON à la constitution européenne, les citoyens peuvent exiger une réelle information, se faire par eux-mêmes leur opinion et, au bout du compte, créer la surprise et déjouer tous les pronostics.

Bien à vous,

Marc Jammet

Budget municipal: vous avez dit baisse d'impôts?

3,1% de baisse officiellement. Ce serait une bonne nouvelle si le maire, dans sa présentation, n'avait oublié l'augmentation de 1,8% décidée par l'Etat pour tenir compte de l'inflation. En fait, un Mantais qui a payé 1.000 euros en 2006 paiera cette année 986,40 euros soit une économie de 13,60 euros.

Cette légère baisse est plus qu'annulée par la nouvelle taxe sur les ordures ménagères (80 euros depuis 2004), par l'augmentation des parkings (2%) et des amendes de police (21%). Pour qui concerne les locataires du quartier des aviateurs (OPAC), la résidentialisation qui leur a été imposée va leur coûter 80 euros de plus par mois et les propriétaires du quartier des explorateurs devront, quant à eux, déboursier 1.500 euros.

Quant aux besoins, un rapport municipal démontre que seuls 12% des besoins sont satisfaits en matière de crèches et le nombre d'élèves déjeunant à la cantine a encore diminué (la municipalité refuse toujours de baisser les prix des repas).

Ont voté contre le budget: groupes communiste et partenaire, socialiste, DECIL, MDC. Ont voté pour: droite et front national.

Radio locale RDC: une volonté de reprise en main?

La subvention municipale a été suspendue en attendant d'une "renégociation sur les objectifs de l'association" (sic!). De fait, il semble bien qu'avec l'accord de l'ex-président (révoqué depuis) de l'association, tout se passe comme si RDC gênait: lettre de Pierre Bédier ordonnant le déménagement, suppression des subventions CAMY et municipale, tentatives répétées de licenciements de plusieurs jeunes femmes salariées...

Quant à l'ex-président, défendu par ... l'avocat de la Ville, il vient d'être condamné aux dépens dans une action en justice pour faire annuler sa révocation. Il multiplie pourtant les provocations: insultes à mon encontre en plein conseil municipal sans que le maire ne réagisse, convocation d'une assemblée générale après avoir fait adhérer (sans contrôle du trésorier) des militants de l'UMP de Peugeot-Poissy.

Bizarrement, une nouvelle radio locale vient de déposer une demande d'émission auprès du CSA. En jetant le doute et l'opprobre sur RDC, ne s'agit-il pas de la faire mourir pour mieux la remplacer par une radio beaucoup plus docile?

Quartier des médecins-Nord: une étude place la casse à l'ordre du jour

Avec cette étude, il ne s'agit même pas de savoir s'il faudrait ou non détruire ou non des logements sociaux mais déterminer directement le nombre de logements qu'il faudra casser.

Ont voté contre cette étude: groupe communiste et partenaire. Abstention: groupes socialiste, DECIL, MDC. Pour: Droite et Front national.

Quartier des Aviateurs: 80 euros de plus.

C'est ce que coûtera, en moyenne, la résidentialisation imposée par l'OPAC (ex OPHLM). Un vote a été organisé. Les locataires ont voté contre mais la

CAMY et le maire ont considéré que tous ceux qui n'avaient pas voté ... avaient voté "oui".

Le Conseil communautaire (CAMY) a voté la garantie d'emprunt à une très forte majorité puisque seuls les élus communistes et partenaires ont voté contre. Un vote pour le moins surprenant quand on sait que le Parti socialiste, qui avait soutenu les locataires, a donc approuvé cette augmentation avec Messieurs Braye et Vialay.

Contrat départemental d'offre résidentielle.

C'est une subvention qui est accordée aux communes (10.000 euros) et à la CAMY (2.000 euros) pour chaque logement construit qu'il soit public ou privé. Avec cet argent, Buchelay et Porcheville se verront ainsi plus que remboursée l'amende qu'ils paient pour manque de logements sociaux et la municipalité de Mantes la Jolie va percevoir 3,5 millions d'euros alors qu'elle casse 1.000 logements sociaux.

Ont voté contre: groupes communiste et partenaire, socialiste, DECIL, MDC. Pour: Droite et Front national. Cette même délibération a été présentée à la CAMY. **Ont voté contre: groupe communiste et partenaire. Pour: Droite, Front national, Parti socialiste, Vert.**

Impasse Marceau: la Municipalité à nouveau condamnée.

La municipalité avait fait enlever le portail d'entrée et les boîtes aux lettres des copropriétaires. Condamnée en première instance pour "voie de fait", elle vient de l'être à nouveau en appel. Ce n'est que justice. Pour autant, on ne peut que condamner cet acharnement de la municipalité sur des procédures de justice qu'elle sait perdues d'avance et qu'elle finance avec nos impôts - avec un unique but: décourager les Mantaises et les Mantais de défendre leurs droits.

Je suis intervenu par écrit:

- **auprès du maire:** rue de la Sangle (aménagement du square du Château et "tourne à gauche" dangereux), Résidence de personnes âgées Clérisse (pour des aménagements de sécurité)
- **auprès de Madame la Sous-préfète:** rue F. Truffaut (conditions locatives), rue Molière (carte de résident), rue Gambetta (marchand de sommeil), pour un salarié de Flins toujours SDF, allée Descartes (incendie au 4), pour une demande de rectification d'état civil, rue Emile Zola (menace d'expulsion)
- **auprès de la SOVAL** (société HLM) rue F. Truffaut
- **auprès de l'architecte des bâtiments de France :** square du Château (escalier d'accès détruit par la Municipalité)
- **auprès de l'association "La Mandragore":** rue Emile Zola;

J'ai participé:

- le 30 novembre au **débat sur le Nucléaire** organisé par le Comité citoyen du Mantois
- le 14 décembre à la délégation qui a remis à Madame la Sous-préfète 1100 signatures pour **l'augmentation du pouvoir d'achat**
- le 12 janvier à la rencontre entre **Marie-George Buffet** et les militants associatifs et citoyens, à la visite du marché du Val-Fourré
- le 26 janvier au débat **témoignages sur le logement et l'urbanisme**
- le 27 janvier à la cérémonie de **parrainages d'enfants scolarisés sans-papiers** à Rosny. Je parraine depuis la jeune Brenda (Quartier Bougainville).